



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2628
14 décembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

CLAUDE PARIS / AP



Une misère pour le Smic...

Des milliards pour les actionnaires

Ça ne va pas !

Faisons payer le grand patronat

Lutter pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des allocations

Au soir du 10 décembre, après avoir pendant un mois répondu à la colère des gilets jaunes par sa morgue coutumière, Macron a daigné distiller quelques belles paroles et faire quelques concessions.

Cent euros supplémentaires mensuels pour un smicard ? Ils ne coûteront rien aux employeurs, promet Macron. Autrement dit, ils seront payés par l'État, et donc réclamés aux classes populaires sous forme d'impôts ou de taxes.

La défiscalisation des heures supplémentaires et l'exonération des cotisations ? Sarkozy, cet autre président des riches, en avait fait autant, et le Medef adore cette mesure qui lui permet de ne pas embaucher.

Une prime exceptionnelle de fin d'année ? Elle sera, comme d'habitude, au bon vouloir des capitalistes.

L'augmentation de la CSG ? Cette mesure révoltante n'est annulée que pour une partie des retraités, et les pensions de misère le resteront. Rien n'est accordé aux chômeurs ni aux handicapés.

L'impôt sur la fortune ? Il ne sera pas rétabli et les riches peuvent dormir tranquilles.

Pour que le monde du travail sorte de la survie et des fins de mois impossibles à boucler, c'est surtout le grand patronat qu'il faut viser. Et ce n'est certainement pas Macron qui va remettre en cause les intérêts des capitalistes. C'est eux qui dictent sa politique, eux auxquels il ouvre les caisses de l'État, les arrosant de milliards de subventions et autres cadeaux fiscaux.

Le gouvernement peut promettre d'alléger une taxe par-ci, de supprimer une hausse par-là. Il peut concocter une prime exceptionnelle pour les salariés, qui ne coûtera pas grand-chose aux patrons volontaires pour la verser, puisqu'elle sera compensée par de nouvelles exonérations de cotisations sociales pour eux. Ces mesures seront payées par les classes populaires, car elles se traduiront par la dégradation des services publics et la baisse des prestations sociales. Tout cela revient à mettre un peu d'argent dans notre poche gauche en le prenant dans notre poche droite. Pour que les milliards des caisses de l'État continuent à servir les classes riches, le gouvernement trouvera le moyen de faire payer au monde du travail ce qu'il fera mine de lui céder.

La détermination de dizaines de milliers de manifestants

a fait un peu bouger le gouvernement. Elle a été plus efficace que toutes les concertations, et les gilets jaunes qui veulent la poursuivre ont raison !

Il faut que les travailleurs s'en inspirent et portent le combat dans les entreprises, pour la hausse des salaires. Alors que ceux-ci sont bloqués depuis des années, cela n'empêche pas les licenciements de se succéder. Happychic, qui fait partie de l'empire Mulliez, annonce un plan de 466 suppressions d'emplois. Le géant de l'automobile Ford veut fermer son usine de Blanquefort et laisser sur le carreau 1 000 travailleurs. La fermeture de l'usine du groupe Sandvik, en Indre-et-Loire, mettrait 161 salariés à la rue. Ce sont des groupes riches à millions, qui restructurent et licencient pour faire encore plus de profits.

En 2017, les grandes entreprises du CAC 40 ont distribué 44,3 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Ces masses d'argent sont le fruit de l'exploitation de notre travail. Elles nous reviennent ! Plutôt que de financer la spéculation ou les caprices de riches, elles doivent servir à l'augmentation générale des salaires, y compris dans les petites entreprises.

« Je ne voudrais pas que cette révolte fiscale se transforme, en mettant en accusation les entreprises », s'est inquiété le patron du Medef, Roux de Bézieux. Il exprime les craintes des véritables maîtres dans cette société, leur peur de voir les travailleurs relever la tête. Il faut faire en sorte que leurs craintes soient justifiées !

Il faut que les travailleurs fassent entendre leur voix dans le climat de contestation sociale ouvert par les gilets jaunes, qui s'étend maintenant à la jeunesse revendiquant un avenir meilleur.

Dans les entreprises, là où ils se retrouvent chaque jour par dizaines, centaines ou milliers, les travailleurs peuvent discuter et s'organiser. C'est là qu'ils sont en position de force.

Engager le combat, par la grève, pour une augmentation générale des salaires, des retraites et des allocations, qui suive la hausse des prix : c'est le seul moyen, pour le monde du travail, de se battre pour son avenir. C'est aussi la seule perspective, pour toute la société, de desserrer l'étau de la dictature du capital sur l'économie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		
Macron : un président démonétisé	3	ISF : un symbole pour les riches 5
Smic : une augmentation qui n'en est pas une	3	CICE : le petit Noël des grands patrons 5
Prime de fin d'année : pas de quoi dire merci	3	Dirigeants syndicaux : des partenaires pour l'État 5
Gilets jaunes : la mobilisation demeure	4	L'Arc de triomphe revisité 5
Les manifestations du 8 décembre	4	Salaires et profits : de l'argent, il y en a... 6
Gouvernement : manière forte et dramatisation	4	Retraités : annuler la hausse de la CSG, c'est un minimum 6
		Heures supplémentaires : une aubaine pour les patrons 6
		Routiers : des sueurs froides pour la ministre 6
		Lycées et universités : la contestation s'étend 7
		La police alimente la colère 7
		Accord de Marrakech : avec Le Pen, plus le mensonge est gros... 7
		Gaz et électricité : les profits supportent mal le gel 11
		Immeubles de Marseille : Gaudin se défile 11
		Prix : la sale cuisine des géants de l'électroménager 11
		Artisans, commerçants : l'augmentation du smic contre les emplois ? 16
		Manifestons le 14 décembre 16



DANS LE MONDE		
Israël-Palestine : état de guerre permanent	8	Renault - Le Mans 13
Belgique : le gouvernement dans la tourmente	8	PSA - Saint-Ouen 14
États-Unis : une économie florissante... pour le Big Business	9	Flunch - Belfort 14
Hongrie : une attaque grave contre les travailleurs	9	Luxfer - Gerzat 14
Aquarius : le combat continue	9	Sanofi 14
Répression : Macron jugé par des connaisseurs	9	Nestlé-Froneri - Beauvais 15
ENTREPRISES		IL Y A 80 ANS
SNCF - Lyon 12		Novembre-décembre 1938 : le Front populaire contre les travailleurs 10
Fontaine-Pajot La Rochelle 12		LUTTE OUVRIÈRE
ADP - Terminal de Roissy 12		Le congrès : face à la crise capitaliste 16
Liebherr Aerospace Toulouse 13		
Solystic 13		Soutenez Lutte ouvrière 16

Gilets jaunes : la mobilisation demeure

Pendant la semaine précédant le samedi 8 décembre, le gouvernement, complaisamment relayé par les médias, a tenté d'empêcher les gilets jaunes de manifester, en jouant sur la peur de la violence.

Apparemment, cela n'a pas pris. Si, le 8 décembre, il y a eu un peu moins de monde dans les rues, -125 000 au lieu de 136 000 selon les chiffres officiels, - la colère, elle, est montée d'un cran devant le manque de réponse à leurs revendications, et le soutien parmi la population n'a pas faibli.

De Paris à Lyon, Bordeaux et ailleurs...

Si, parmi les manifestants, certains ont été dissuadés d'aller à Paris, ils se sont retrouvés en province.

À Lyon, il y avait plus de monde que les samedis précédents, environ un millier. À la fin de l'après-midi, des jeunes qui voulaient forcer les grilles de l'hôtel de ville se sont fait refouler vers la place Bellecour, point chaud pour la police à cause du nombre de touristes venus pour la fête des Lumières. Quand elle a voulu chasser les manifestants de cette place ouverte à tous, elle a gazé au milieu des poussettes ; c'était du propre !

À Bordeaux, une marée

de 10 000 manifestants a envahi le centre-ville, trois ou quatre fois plus que les samedis précédents. Ils se sont dirigés vers la mairie après avoir contourné un à un les barrages installés. Arrivés sur les lieux, alors que leur comportement n'avait rien de violent, la police a décidé de noyer la place sous les grenades lacrymogènes. Considérant que personne n'avait à leur interdire d'être là, les manifestants ont résisté aux assauts en dressant à leur tour des barrages. Un jeune homme y a perdu une de ses mains. Quoi qu'il en soit, beaucoup sont déterminés à redescendre dans la rue samedi 15 décembre.

... Macron passe mal

À entendre les informations diffusées notamment par les chaînes de Radio France, les annonces de Macron lundi 10 décembre sont loin d'avoir convaincu les gilets jaunes, et les manifestations se sont poursuivies.

Le soir même, à Mont-de-Marsan, un trentaine de personnes ont muré les



JULIEN PROULT / LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Le 8 décembre à Tours.

entrées de la préfecture des Landes. Mardi 11, à Vesoul en Haute-Saône, un rassemblement a eu lieu devant le commissariat en soutien à leur porte-parole en garde à vue. À Amiens, un groupe

a rejoint la manifestation lycéenne. Au Havre, des gilets jaunes ont décidé de bloquer les camions. Partout sur le territoire, les points de blocage étaient encore nombreux.

Quel sera l'avenir de la mobilisation des gilets jaunes ? En tout cas, il est évident que l'intervention de Macron a fait plouf et a laissé chacun sur sa soif.

Marianne Lamiral

Les manifestations à Marseille

À Marseille, samedi 8 décembre, plusieurs manifestations sont passées sur la Canebière, et aussi pas mal de forces de police.

Le matin, les gilets jaunes ont manifesté en direction de la préfecture, où une délégation a été reçue. Ils en ont conclu qu'il fallait rejoindre la marche pour le climat qui débutait sous l'ombrière du Vieux Port à 14 heures, avant de continuer les blocages la semaine suivante.

Les cortèges ont convergé sur le cours Lieutaud avec la manifestation sur le logement derrière la banderole « Qui sème la misère récolte la

colère ». La police, largement présente, s'est manifestée en renversant un jeune en moto qui voulait passer puis en lui tombant dessus à quatre ou cinq. Quand les gilets jaunes sont venus le libérer, la police a chargé. Beaucoup de gaz lacrymogène a été déversé sur le Vieux Port et des affrontements se sont poursuivis jusque dans la nuit.

Au total, plus de 10 000 personnes, manifestant jusqu'à la place

Castellane, ont exprimé leur colère ce jour-là au centre de Marseille.

Les lycéens pour leur part avaient manifesté durant la semaine précédente. Une quinzaine de lycées, sur les 85 que compte la ville, étaient bloqués. Des jeunes manifestaient, se rejoignaient, se retrouvaient à la gare Saint-Charles. Des poubelles ont été brûlées et ils ont pu faire eux aussi l'expérience des charges de CRS, instructive quant au rôle réel de la police.

Correspondant LO

Gouvernement : manière forte et dramatisation

Les responsables gouvernementaux, le ministre de l'Intérieur Castaner en tête, l'ont dit sur tous les tons : ils respecteraient le droit de manifester, mais... ils séviraient au moindre débordement des gilets jaunes, lycéens ou autres contestataires.

Samedi 8 décembre il suffisait pourtant de peu de choses - par exemple d'être venu avec des lunettes de piscine destinées à se protéger des gaz - pour se voir dénier le droit de manifester. Ainsi ce sont 2 000 personnes qui ont été interpellées ce jour-là, soit de l'ordre de 1,5% du nombre de manifestants recensés dans le pays par les comptages officiels !

Et, bien que Macron ait encore insisté au début de son intervention télévisée sur sa fermeté face aux casseurs, beaucoup des interpellés n'avaient rien fait d'autre que de vouloir venir à une manifestation contre la politique du gouvernement.

Parmi eux, 1 700 ont été gardés à vue, dont un bon nombre auxquels on ne

reprochait rien, mais qui ont été retenus jusque dans la soirée dans le seul but de les empêcher de se joindre à la contestation dans les rues.

La politique du gouvernement provoque la colère et il ne peut plus empêcher qu'elle s'exprime ouvertement, mais il voudrait que les manifestants viennent sans aucun moyen de se défendre, alors que depuis le 17 novembre les forces de police et de gendarmerie ont déjà tiré des dizaines de milliers de grenades lacrymogènes sur la foule.

CRS et gendarmes mobiles sont équipés de toute sorte de protections - masque à gaz, boucliers, casques, véhicules blindés, etc. - ainsi que d'armes appelées non-létales, mais qui font des dégâts. C'est le

cas des grenades contenant 25 grammes de TNT, dont l'explosion a déjà arraché des mains ou des pieds. Ils utilisent les bien mal nommés « lanceurs de balles de défense », couramment appelés flash-ball, pour attaquer et blesser très grièvement au visage, au thorax, aux parties génitales.

Le samedi 8 décembre les forces du gouvernement ont encore blessé plus de 150 personnes : dix fois plus qu'il n'y a eu de blessés dans leurs propres rangs, alors qu'elles étaient en nombre presque équivalent aux manifestants. C'est sans doute ce type d'exploit qui leur vaut les félicitations des gouvernants, qui ne ratent pas une occasion de vanter leur courage.

Tout cela s'inscrit dans une politique, celle qui à la veille du 8 décembre a vu se mobiliser les représentants du pouvoir pour tenter de décourager ceux qui voulaient manifester : ce serait dangereux, il y aurait des

violences, des factieux de droite et de gauche à l'affût pour provoquer des heurts, et l'on en passe. Les médias ont complaisamment relayé cette campagne de menaces, avant que le 8 décembre la police les mette à exécution.

Quand il finit par

s'exprimer, Macron ne manque pas de prendre l'air contrit et n'est pas avare de paroles lénifiantes. Mais sa réponse aux manifestants est d'abord faite de menaces, d'arrestations arbitraires et de brutalité policière.

Lucien Déroit



SERGE DIGNAZIO

Police suréquipée devant un lycée.

ISF : un symbole pour les riches

Lors de son allocution télévisée du 10 décembre, sous le costume de Macron affleurait le pourpoint brodé d'or. Le président des riches y a réaffirmé son refus de rétablir l'ISF, l'impôt sur la grande fortune. Cet impôt, qui rapportait tout de même plus de cinq milliards d'euros à l'État, a été supprimé par Macron dès son arrivée à l'Élysée, un somptueux cadeau aux 350 000 plus gros contribuables.

Ce n'est pas tant que cet impôt gênait vraiment la bourgeoisie. Alors même que le niveau réel d'imposition était très faible, la classe riche avait mille manières d'y échapper, entre les déductions multiples pour ses forêts, ses œuvres d'art, ses investissements dans des entreprises. Le bouclier fiscal, même atténué sous Hollande, lui avait permis de bénéficier du remboursement par l'État de près d'un milliard d'euros pour trop-perçu de l'ISF ! C'était un prélèvement symbolique, conçu pour montrer que l'État faisait aussi payer un tout petit peu les plus riches.

Cet impôt ne les a jamais empêchés ni de dormir, ni de partir, ni de rester, ni de continuer à s'enrichir toujours plus malgré la crise. Supprimer l'ISF dès le début de son mandat était surtout pour Macron un gage donné à la bourgeoisie quant à l'orientation de toute sa politique à venir.

Pour justifier son refus de rétablir l'ISF, Macron a déclaré en substance : « Vivait-on mieux du temps où

l'ISF existait ? » Sûrement pas, mais les plus riches vivent encore mieux sans, et ce sont les classes populaires qui paient à leur place. Autre argument de Macron, « Il faut que les détenteurs de capitaux puissent venir investir en France. » Comme si les cadeaux aux plus riches les avaient jamais incités à investir plus dans la production, à créer des emplois, au lieu de faire partir leurs fortunes dans la spéculation. D'ailleurs le nouvel impôt censé remplacer l'ISF, l'impôt sur la fortune immobilière, a justement exclu de son périmètre les produits financiers, les actions et autres produits spéculatifs en tout genre dont raffolent les grandes fortunes.

L'attitude de Macron par rapport à l'ISF est là pour affirmer qu'il continuera à protéger les plus riches, à travers mille canaux, subventions, cadeaux fiscaux, commandes publiques. Comme ses prédécesseurs, Macron est là pour servir la bourgeoisie jusqu'au bout, quitte à se discréditer totalement dans l'opinion.

Gilles Boti

L'Arc de triomphe revisité

« Un symbole de la république profané », a-t-on entendu après le passage remarqué de gilets jaunes à l'Arc de Triomphe de Paris, le samedi 1^{er} décembre.

Ce gros cube de pierre situé au milieu de la place de l'Étoile, un des dix sites les plus visités de France, mais largement après Eurodisney, présente surtout l'avantage d'offrir, de 50 mètres de hauteur, un beau point de vue sur l'ouest de Paris. Il est aussi choisi par le pouvoir comme lieu de défilés militaires officiels et démonstrations patriotiques. Une fois l'an, ceux qui nous gouvernent y font assaut d'hypocrisie en célébrant la boucherie de 14-18 sans



une véritable pensée pour les millions de victimes de cette guerre entre impérialismes.

Mais comme symbole de la République, il y a mieux : construit en 1806, voulu par Napoléon 1^{er} comme symbole des victoires des armées impériales, et inauguré par Louis-Philippe, cet arc a surtout marqué le triomphe d'un général putschiste et d'un monarque au service de l'aristocratie financière.

V. L.



CICE : le petit Noël des grands patrons

Le 3 décembre, en pleine colère populaire contre l'insuffisance du pouvoir d'achat, les députés ont approuvé en lecture définitive la transformation du Crédit impôt compétitivité recherche, le CICE, en allègements de cotisations sociales, et ce durablement, pour les employeurs.

Cette nouvelle marque d'alléance aux capitalistes est comme une giflette aux milliers de manifestants et aux millions de gens qui les soutiennent. Qu'est-ce d'autre en effet qu'un véritable cadeau de Noël à ceux qui, dès le 1^{er} janvier vont voir baisser de 6 % leurs cotisations patronales auprès de l'Urssaf pour les salaires jusqu'à 2,5 fois le smic ? D'autant plus qu'à compter du 1^{er} octobre 2019, nouveau glaçage sur le gâteau, une baisse de 4 % interviendra sur leurs cotisations à l'assurance chômage et aux caisses de retraite complémentaire, pour les

salaires au smic, et même de manière dégressive jusqu'à 1,6 smic. Cette manipulation est introduite dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019. Le manque à gagner de ces allègements se montera à quelque 22 milliards d'euros.

Mais une cerise sur le glaçage du gâteau déléstera encore le budget de l'État de la bagatelle de 20 milliards supplémentaires, comme c'est le cas depuis que le CICE, ce cadeau somptuaire, a été instauré en 2013 sous Hollande : malgré la transformation de cette subvention en allègement

de cotisations, le montant du CICE au titre de 2018 sera encore versé en 2019 aux heureux bénéficiaires !

Les effets du CICE en matière d'embauche sont, de notoriété publique, inexistantes. Les profits des capitalistes du CAC 40, gros bénéficiaires des crédits depuis six ans, n'ont fait que gonfler. Un gros employeur comme Carrefour y a économisé en cinq ans 744 millions d'euros. A-t-il pour autant embauché ? Il supprime au contraire un poste sur quatre rien qu'en France !

Ce petit Noël prévu par le gouvernement, s'il était récupéré par le monde du travail, permettrait l'embauche d'un million de personnes payées 1 800 euros mensuels, y compris les cotisations sociales y afférentes selon le mode actuel. Le calcul est vite fait.

Viviane Lafont

Dirigeants syndicaux : des partenaires pour l'État

Avant la manifestation du 7 décembre, Macron avait demandé aux partis politiques et aux syndicats de « lancer un appel clair et explicite au calme ». Ceux-ci ont répondu, le doigt sur la couture du pantalon.

Un rappel à l'ordre adressé aux gilets jaunes est venu du parti présidentiel, de la droite et de l'extrême droite, mais pas seulement. Hollande en a appelé au « refus de toutes les formes de violence » et il a félicité les sept principaux syndicats CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, l'Unsa et la FSU, pour leur « esprit de responsabilité ». Dans un communiqué commun publié le 6 décembre, ils ont déclaré en effet « Le dialogue et l'écoute doivent retrouver leur place dans notre pays » et ajouté : « C'est pourquoi nos organisations dénoncent toutes formes de

violence dans l'expression des revendications. » C'est oublier volontairement d'évoquer la violence sociale qui s'exerce à travers le chômage, les fins de mois qui commencent le 20 ou même avant, les violences policières contre les manifestants, qui expliquent que certains de ceux-ci ne voient pas d'autre issue que de riposter avec leurs moyens.

Lundi 10 décembre, les dirigeants syndicaux ont aussi accepté de participer à une rencontre avec Macron à l'Élysée. Évidemment, aucune avancée pour les classes populaires n'en

est sortie mais, en participant à ces simagrées, ils aident le gouvernement à faire croire qu'il cherche à écouter et dialoguer avec la population. Tous ces gestes contribuent à désarmer les travailleurs, en voulant leur faire croire à l'utilité de simulacres de négociations et en les induisant en erreur sur la réalité des rapports de force.

Le mouvement en cours ne se conforme pas aux bonnes manières et ne respecte pas l'harmonie de ces rapports entre gouvernement et confédérations syndicales. Ceux qui dirigent ces confédérations ont choisi de qui ils sont solidaires.

Jean Sanday



Retraités : annuler la hausse de la CSG, c'est un minimum

Lundi soir 10 décembre, Macron a annoncé qu'il allait annuler en 2019 la hausse de la CSG pour les retraités percevant moins de 2000 euros mensuels et qui vivent seuls.

Depuis le 1^{er} janvier, lorsque ces retraités percevaient plus de 1200 euros par mois, ou 1841 euros pour ceux en couple, leur taux de CSG avait augmenté de 1,7 %, passant de 6,6 % à 8,3 %.

Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient été nombreux dans les rangs des gilets jaunes, après avoir déjà manifesté en octobre. La hausse de la CSG pour environ 7,5 millions d'entre eux est venue s'ajouter au gel de leur pension depuis plusieurs années, sous prétexte que l'inflation était nulle – ce qui est démenti quotidiennement quand ils font leurs courses. Puis le Premier ministre a annoncé que les pensions ne seraient augmentées que de 0,3 % par an en 2019 et 2020. Ce racket était couvert par le fallacieux prétexte qu'ils seraient riches, comme si percevoir 1200 euros par mois permettait de mener la grande vie!

Tant mieux si Macron a été obligé de reculer sur la hausse de la CSG, redonnant

quelques centaines d'euros par an à ceux que le gouvernement a détroussés encore plus pendant un an. Mais les retraités les plus pauvres, qui sont contraints de vivre

avec un minimum vieillesse de 833 euros par mois, sous le seuil de pauvreté situé aux alentours de 1000 euros, eux n'ont rien obtenu. Ce n'est pas les mesurette de Macron qui redonneront du pouvoir d'achat à des travailleurs qui sont dans le besoin, après une vie de labeur.

M.L.



SERGE DIGNAZIO

Salaires et profits : de l'argent, il y en a...

La hausse des salaires détruirait les emplois. Cet argument se retrouve sous de nombreuses formes dans la bouche des politiciens : les entreprises doivent être compétitives.

Une main-d'œuvre trop chère empêcherait les patrons d'embaucher, voire les contraindrait à supprimer des emplois. Ce serait donc un engrenage dans lequel l'augmentation des salaires entraînerait celle du chômage. Il ne faudrait en rien toucher aux profits des entreprises sous peine de voir s'aggraver la crise de l'économie avec fuite des capitaux, faillites et autres.

Un mensonge même mille fois répété reste tout de même un mensonge. Il n'y a pas de lois économiques immuables, indépendantes du rapport de force entre exploités et exploités.

Les entreprises du CAC 40 ont dégagé près de 95 milliards d'euros de bénéfice net en 2017. D'après le journal *Le Figaro*, cela représente une hausse de 24,1 % par rapport au bénéfice total de 76 milliards d'euros qu'avaient dégagé les entreprises du CAC 40 en 2016. Le bénéfice cumulé de Renault, Peugeot, Michelin et Valeo est passé en un an de 7,7 milliards à 9,6 milliards d'euros. Safran et Airbus ont vu leur bénéfice net s'envoler respectivement de 151 %, à

4,8 milliards d'euros, et de 188,7 %, à 2,9 milliards.

À quoi tous ces milliards ont-ils servi ? À créer des emplois ? À augmenter les salaires ? Ni l'un ni l'autre, bien évidemment. Toute cette plus-value tirée de l'exploitation des millions de travailleurs a été gaspillée en dividendes distribués aux actionnaires, 44,3 milliards d'euros en 2017, en financement d'opérations spéculatives, en caprices de la classe des riches, tableaux de maîtres, yachts et autres dépenses de luxe. Le secteur du luxe se porte d'ailleurs comme un charme. En hausse de 119,6 % à 1,8 milliard d'euros, le secteur du luxe, avec L'Oréal et LVMH, a vu ses bénéfices passer de 7,9 milliards à 10,5 milliards d'euros.

Ce sont les travailleurs qui produisent tous ces richesses, et c'est la classe capitaliste qui les empoche. Pourquoi les travailleurs devraient-ils se sacrifier ? Ces milliards doivent servir à augmenter fortement tous les salaires et à leur permettre de suivre l'augmentation des prix.

Aline Rétesse

Heures supplémentaires : une aubaine pour les patrons

Parmi les annonces de Macron, on retrouve l'exonération de cotisations sociales des heures supplémentaires, déjà prévue pour l'année 2019 mais avancée au 1^{er} janvier, à laquelle s'ajoute leur exonération de l'impôt sur le revenu. Tout cela est censé augmenter le pouvoir d'achat des salariés.

Mais quel est le rapport entre une véritable augmentation du pouvoir d'achat et cette mesure qui permettra d'afficher quelques dizaines d'euros de plus sur la feuille de paye et quelques dizaines d'euros de moins sur la feuille d'impôts, pour ceux qui en payent ? Et cette exonération de cotisations sociales, qu'est-ce d'autre qu'une façon de faire payer plus tard ce dégrèvement aux salariés, sur leur retraite et leur protection sociale ?

Le recours aux heures supplémentaires est au bon vouloir du patronat, qui y

gagne de ne pas embaucher en augmentant l'exploitation de ceux qu'il a déjà sous la main. Le choix qu'il offre aux travailleurs est entre une paye insuffisante et des horaires qui usent la santé.

Mais même ce prétendu choix n'existe pas dans certains secteurs où les salaires sont parmi les plus bas. Dans la grande distribution ou l'aide à domicile par exemple, les contrats à temps partiel non choisis et souvent très variables sont la règle, et la priorité des employés, souvent des femmes, est d'obtenir un temps complet et la paye qui va

avec. Ailleurs, dans de plus grosses entreprises, entre les lois travail et les accords maison, la flexibilité joue à plein et l'horaire suit les aléas de la production, sans aucun bénéfice pour les travailleurs. Les dépassements d'horaire imposés, cumulés dans un compte, servent à couvrir les périodes de chômage.

Certes, un certain nombre de travailleurs boucheront ainsi quelques trous de leur budget. Mais présenter cette annonce comme une augmentation du pouvoir d'achat est un leurre, qui d'ailleurs ne trompe pas grand monde. Pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés, il n'y a qu'une solution : baisser celui des actionnaires.

Sylvie Maréchal

Routiers : des sueurs froides pour la ministre

En annulant un décret de novembre 2016 concernant le Code des transports, le Conseil d'État, qui avait été saisi par les patrons de la profession, a déclenché la colère des chauffeurs routiers et de

leurs syndicats.

Ils craignaient en effet une baisse du taux auquel sont payées les heures supplémentaires. Au lieu des majorations usuelles (25 % pour les huit premières heures supplémentaires

travaillées dans la même semaine, et 50 % pour les heures suivantes) ils voyaient déjà celles-ci payées au taux plancher de 10 % ! Ils avaient donc appelé à une grève à partir du dimanche 9 décembre.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, a très vite promis que les majorations ne seraient pas remises en cause. Elle en a appelé « à l'apaisement et au dialogue. » La grève a été annulée.

Un peu plus, et les barrages des routiers allaient renforcer les barrages des gilets jaunes : un cauchemar supplémentaire pour le gouvernement... qui n'est peut-être que différé.

S.M.

Lycées et universités : la contestation s'étend

Depuis le début décembre, une certaine effervescence règne dans la jeunesse scolarisée. Dans toute la France, des lycées sont bloqués par les élèves. Les universités aussi sont touchées par cette mobilisation. Des manifestations sont organisées dans les villes.

À Paris, la présidence de l'université a fait fermer Paris 1 Tolbiac quelques jours, de peur de connaître la situation de l'an passé. Une assemblée de 2 000 étudiants a eu lieu à Nanterre. 3 000 étudiants se sont réunis le 6 décembre à l'université du Mirail à Toulouse, mais il y avait aussi 1 000 étudiants dehors, qui voulaient entendre. Mardi 11 décembre, une manifestation de plusieurs milliers de jeunes a eu lieu à Paris. 700 ont manifesté à Besançon, 3 000 à Toulouse, etc.

Parmi les revendications exprimées, il y a bien entendu l'opposition aux dernières réformes de l'Éducation nationale, Parcoursup, la réforme des lycées, l'augmentation du droit d'inscription pour les étudiants étrangers non européens. Sur ce dernier point en

particulier, à Nanterre les étudiants concernés ont raconté en assemblée comment cela s'ajoutait à toutes les difficultés de la vie pour des jeunes venant de pays pauvres. Les étudiants mobilisés comprennent bien que cela s'inscrit dans la même logique que le reste.

Mais, au-delà de ces questions, c'est l'ensemble de la situation qui pousse les jeunes à manifester. Bien des jeunes savent que leur avenir est bouché. Ils connaissent les fins de mois difficiles de leurs parents et eux-mêmes ont parfois du mal à se nourrir ou à se loger. Ils voient les conditions de vie des classes populaires se dégrader, les moyens mis dans la santé et l'éducation réduits comme peau de chagrin, pendant que l'argent se concentre à un pôle de la société. Ainsi ce collégien



Manifestation de lycéens à Toulouse.

ayant tenté un blocus de son établissement a répondu au principal atterré qu'il faisait cela contre Macron, responsable de l'appauvrissement de ses parents.

Bien des lycées des banlieues se sont mobilisés. La colère s'exprime aussi dans des assemblées, tenues

souvent par des lycéennes, et dans lesquelles les jeunes discutent de toutes ces questions et plus généralement du fonctionnement de la société.

Dans bien des établissements, ils discutent aussi de comment étendre le mouvement naissant. En effet

ils ressentent que les gilets jaunes ont ouvert une voie et qu'il faut saisir l'occasion d'engager la lutte. En ayant envie de faire partie de ceux qui contestent la société, les jeunes préparent leur avenir de la façon la plus sûre qui soit.

Marion Ajar

La police alimente la colère

Jeudi 6 décembre, alors que de nombreux lycéens commençaient à se mobiliser, à Mantes-la Jolie la police est intervenue sur un blocus qui dégénérait avec des feux de poubelles et des voitures brûlées.

151 jeunes ont été interpellés, dont un grand nombre ne faisaient que se rendre au lycée. Les policiers les ont forcés à se mettre à genoux, mains croisées derrière la tête. Un policier a filmé la scène, ajoutant, fier de sa bêtise : « Voilà une classe qui se tient sage. » Le plus jeune des interpellés a douze ans. La grande majorité d'entre ces lycéens sont restés dans cette position humiliante une à deux heures. Ils ont été placés ensuite en garde à vue, pour certains pendant 36 heures.

Tout cela a attisé la colère. Depuis le début de la mobilisation lycéenne, la police intervient systématiquement pour empêcher les blocus. Les jeunes se voient conspués pour leur prétendue violence, alors que la police, elle, intervient parfois de manière très brutale. Trois jeunes ont été ainsi grièvement blessés au visage par des tirs de flash-ball. La plupart du temps, la police interrompt les jeunes qui tentent de bloquer un établissement et ramassent des poubelles alentour. Même si ceux-ci sont pacifiques, ils sont chargés, arrêtés et gardés à vue. C'est ce qui est arrivé à Ivry-sur-Seine au lycée Romain-Rolland, où six jeunes ont été gardés à vue

36 heures pour avoir tagué « Macron démission » sur un panneau d'affichage du lycée.

Il n'est pas étonnant que les jeunes qui font les frais de cette répression policière soient surtout ceux des banlieues et l'épisode de Mantes-la-Jolie montre clairement que le but est d'empêcher cette jeunesse de se révolter.

Mais, loin de dissuader les élèves de manifester, ce

comportement de la police alimente la colère et y compris la violence des lycéens. Des jeunes allument ainsi des feux de poubelles dans le dessein de faire venir la police pour en découdre avec elle.

Dans les manifestations lycéennes, pour faire un pied de nez aux policiers et montrer qu'ils ne se laissent pas intimider, des jeunes crient « Macron à genoux, les mains sur la tête » et miment la scène de Mantes-la-Jolie. Une scène qui restera dans bien des mémoires.

Aline Urbain



Accord de Marrakech : avec Le Pen, plus le mensonge est gros...

Marine Le Pen n'a pas été la dernière à se servir des accords de Marrakech du 10 décembre 2018 pour faire campagne autour d'un énorme mensonge.

La conférence qui s'est tenue les 10 et 11 décembre au Maroc entre les représentants de 159 pays ne constitue pas du tout une avancée pour l'accueil des migrants. Il s'agit d'un accord autour d'un texte ronflant de bonnes intentions « pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », qui n'est en rien contraignant pour les États, quand bien même il serait ratifié le 19 décembre lors de l'Assemblée générale des Nations unies. Il y est affirmé toute sorte de banalités, comme « l'engagement à éliminer toutes les formes de discrimination (...) à l'encontre des migrants et de leurs familles », qui n'engagent à strictement rien de concret.

Ce sont ces accords vides que l'extrême droite, rejointe par la droite, présente comme étant « un pacte mondial pour les migrations qui coûterait à la France des milliards d'euros pour accueillir des millions de migrants ». C'est

grossier et cela sert juste à brandir l'épouvantail des migrants. Le Pen et le RN cherchent à dévier le mouvement des gilets jaunes et le mécontentement qu'il exprime en agitant ces monceaux de mensonges qui servent à désigner les migrants comme l'ennemi. Cette façon d'opposer ceux qui se préoccupent en ce moment de leur pouvoir d'achat à l'accueil prétendument onéreux des migrants a l'énorme avantage de ne pas mettre en cause les capitalistes. Pourtant, ce sont eux les vrais responsables de la baisse du niveau de vie, à la fois par le blocage des salaires et par le prélèvement d'une part importante des finances de l'État.

Ce type de propagande pourrait servir, au-delà de la récupération politique de Le Pen, à éviter que la colère ne se tourne contre la classe capitaliste et à la diriger vers une guerre entre pauvres.

Lena Pigalli

Israël-Palestine : état de guerre permanent

L'armée israélienne a déclenché le 4 décembre une opération militaire, baptisée **Bouclier du Nord**, à la frontière avec le Liban. Son objectif se limiterait à la destruction de tunnels creusés par le Hezbollah entre les deux pays, mais certains dirigeants israéliens ont été jusqu'à évoquer la possibilité d'une nouvelle incursion de leurs troupes au Liban.

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), présente en permanence à la frontière israélo-libanaise, a confirmé l'existence de tunnels mais ceux-ci, de l'aveu même du porte-parole de l'armée israélienne, ne sont pas encore opérationnels et ne constituent donc pas encore une menace.

Ce sont très certainement des raisons de politique intérieure qui expliquent l'attitude actuelle du gouvernement israélien. Depuis deux semaines, son Premier ministre, le dirigeant de droite Benjamin Netanyahu, est sous les feux des critiques de la droite nationaliste, qui lui reproche d'avoir conclu une trêve avec le Hamas pour éviter une nouvelle guerre dans la bande de Gaza. L'un des représentants de ce courant, Avigdor Lieberman, a démissionné avec fracas de

son poste de ministre de la Défense, accusant Netanyahu de « capitulation devant le terrorisme ». Du fait de cette défection, le gouvernement ne dispose plus que d'une voix de majorité à la Knesset, le Parlement israélien. Apparaissant plus isolé que jamais, le Premier ministre se retrouve à cumuler le ministère de la Défense avec ceux des Affaires étrangères et de la Santé.

Tout le monde s'attend donc à des élections anticipées et dans un tel contexte, pour regagner une crédibilité vis-à-vis de l'électorat le plus à droite, Netanyahu est incité à se lancer dans une surenchère sécuritaire. D'autant que son crédit est aussi entamé par plusieurs scandales de corruption, la police ayant recommandé son inculpation à plusieurs reprises, une première fois en février



L'armée israélienne fouille le sol au sud de la frontière libanaise pour tenter de localiser et de détruire un tunnel du Hezbollah.

et dernièrement encore, dans un autre dossier, le 2 décembre. Jusqu'où cela peut-il conduire Netanyahu? En tout cas, ce ne serait pas la première fois qu'un dirigeant israélien lancerait des opérations militaires avec comme seul véritable objectif de remporter des élections.

La suite des événements dépendra aussi de la réponse du Hezbollah. Mais, quoi qu'il advienne finalement à la frontière du Liban, l'armée israélienne continue de mener une sale

guerre, permanente celle-là, contre les populations palestiniennes. Ainsi, à la suite d'un attentat ayant fait sept blessés près de la colonie de peuplement israélienne d'Ofra, en Cisjordanie, elle est intervenue le 10 décembre à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, investissant en plein jour les bureaux de l'agence de presse palestinienne Wafa, saisissant des enregistrements et installant des points de contrôle pour limiter les entrées et

sorties de la ville. Dans tout le nord de la Cisjordanie, elle s'est livrée à une chasse à l'homme aboutissant à vingt arrestations.

Cette guerre-là ne connaît aucun répit et ne cesse de faire des victimes, principalement du côté palestinien, mais aussi du côté israélien. C'est la conséquence de la politique de spoliation et de répression des Palestiniens que mènent Netanyahu et tous ceux qui l'ont précédé depuis la création d'Israël.

Marc Rémy

Belgique : le gouvernement dans la tourmente

Charles Michel, le Premier ministre du gouvernement fédéral belge, s'est rendu à la conférence de Marrakech pour signer le pacte mondial pour les migrations.

Cet accord entre États, sous la houlette de l'ONU, n'apporte rien à l'immense majorité des réfugiés des guerres et de la misère, et il n'est pas contraignant. Mais la NV-A, le principal parti nationaliste flamand, s'est emparée de ce prétexte pour quitter le gouvernement fédéral et tenter de reconquérir les voix qu'elle est en train de perdre au profit de Vlaams Belang, un parti d'extrême droite aux origines pronazies. La coalition restante des libéraux et sociaux-chrétiens n'ayant plus de majorité, une nouvelle crise gouvernementale risque de s'ouvrir en Belgique.

Le gouvernement fédéral a perdu bien du poids par rapport aux gouvernements régionaux, l'un flamand, l'autre wallon, et un peu celui de Bruxelles, qui détiennent les principaux budgets et leviers de commande du pays.

Cependant le grand patronat ne tient pas à ce qu'une nouvelle crise institutionnelle s'installe dans le pays alors que de nouvelles élections sont de toute façon programmées pour le 26 mai prochain.

En effet d'autres soucis

sont apparus. D'abord, le succès électoral du Parti du travail de Belgique (PTB) lors des dernières élections communales en octobre fait craindre que ce parti aux origines maoïstes ne gagne une forte audience en Wallonie, ne fasse élire une dizaine de députés au lieu de deux, et ne concurrence le Parti socialiste qui domine la politique wallonne.

D'autre part, en Wallonie, l'extrême droite n'a pas de grand parti électoral mais est bien présente au travers de plusieurs petites formations. Et en Flandre, la surenchère xénophobe de la NV-A a encouragé des groupes d'extrême droite et néonazis à appeler à une Marche contre Marrakech à Bruxelles dimanche 16 décembre, près d'un parc où campent de nombreux réfugiés. Ils appellent à l'occasion les « fortes têtes » des gilets jaunes wallons à se joindre à cette manifestation xénophobe et raciste.

Mais c'est sans doute ce mouvement récent des gilets jaunes en Wallonie qui inquiète le plus les gouvernements belges et le patronat. Dans la foulée du mouvement de protestation



Manifestation des gilets jaunes à Bruxelles.

contre la hausse des taxes en France, s'est développé un mouvement en tous points semblable en Wallonie... du fait que les gouvernements belges mènent la même politique pour les riches qu'en France, et que la misère s'est répandue en Belgique, et surtout en Wallonie abandonnée par l'industrie, au même rythme que le chômage. Ce mouvement est plus faible qu'en France, mais tous les

ingrédients sont là pour qu'il se développe.

Ce n'est pas un hasard si la FGTB, le syndicat proche du Parti socialiste et puissant en Wallonie, et la CSC (Confédération des syndicats chrétiens) appellent à une journée de grève et de manifestation en Wallonie le 14 décembre, le même jour qu'en France. L'appareil syndical FGTBa bien ressenti la pression des travailleurs pour

l'augmentation des salaires, et met en avant un salaire minimum de 1670 euros par mois après impôts et charges, et la pension à 1500 euros.

Alors, quelles que soient les manœuvres de l'extrême droite, c'est d'abord un mouvement de contestation sociale qui a peut-être pris le départ, ouvert par les gilets jaunes. Et c'est bien ce qui est souhaitable.

Correspondant LO

États-Unis : une économie florissante... pour le Big Business

Les médias répètent à l'envi que l'économie américaine est particulièrement prospère, un succès qui serait à porter au crédit de Trump et qui expliquerait qu'il ait sauvé les meubles lors des élections de mi-mandat, le 6 novembre dernier. Qu'en est-il au juste ?

Pour les grandes entreprises, il est vrai que les choses vont particulièrement bien. Les résultats annuels des multinationales américaines promettent d'être exceptionnels. Les bénéfices nets des 500 plus grandes entreprises américaines représenteraient en moyenne 12 %

de leur chiffre d'affaires, contre 6% en 2008-2009.

Cette progression est en partie le résultat de la baisse de l'impôt sur les sociétés, ramené de 35% à 21% il y a un an. Cette mesure faisait partie d'une réforme fiscale sans précédent proposée par Trump : les impôts vont être

allégés de quelque 1 700 milliards de dollars au cours de la décennie à venir. Ces baisses seront réparties de façon aussi inégale que possible : plus de 1 400 milliards iront aux grandes entreprises et aux 5% d'individus les plus riches ; les 300 milliards restants seront partagés entre les 95 autres pour-cent.

Ces cadeaux fiscaux ont contribué à accroître le déficit budgétaire et à augmenter la dette, qui atteint 16 000 milliards de dollars.

Cela entraînera certainement des restrictions supplémentaires dans les services utiles à la population, comme le système éducatif public par exemple.

Enfin, à en croire l'administration Trump, le chômage s'établirait officiellement à 3,7%, au plus bas depuis 1969. Mais ce chiffre masque une réalité bien moins positive. Malgré un ou plusieurs emplois souvent à temps partiel, une partie des travailleurs vivent sous le seuil de pauvreté. Alors que le taux de participation au marché du travail, qui mesure la part de la population qui a ou cherche un emploi, était de 66% en 2008, il est aujourd'hui de 62,7%. Autrement dit, au moins 23 millions d'Américains âgés de 25 à 54 ans sont à l'écart du marché de l'emploi. Alors même que de plus en plus de personnes âgées, parfois septuagénaires voire octogénaires, sont obligées de travailler pour compléter leur maigre retraite, toute une

partie de ceux qui sont dans la force de l'âge sont marginalisés, souvent après des années de précarité. Quant aux salaires réels, ils ont souvent baissé, par exemple de 13% pour les ouvriers depuis 1973. En 2018, 42 millions de travailleurs gagnent moins de 12 dollars (10,50 euros) de l'heure, y compris dans les hôtels du groupe Trump.

Le résultat de cette pression exercée à la baisse sur les revenus des classes populaires, c'est l'augmentation de la pauvreté et même la baisse de l'espérance de vie depuis plusieurs années. Dans plusieurs endroits du pays, comme le delta du Mississippi, une bonne partie des Appalaches, les quartiers pauvres de plusieurs grandes villes ou encore les camps de caravanes, l'espérance de vie est plus faible qu'au Bangladesh ou au Vietnam.

Le capitalisme américain est surtout prospère... pour les capitalistes.

Michel Bondelet

Hongrie : une attaque grave contre les travailleurs



Manifestation à Budapest.

À l'appel des syndicats et des partis d'opposition, plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi 8 décembre à Budapest, la capitale hongroise, contre une réforme du Code du travail dénoncée comme une « loi du travail forcé ».

Le projet de loi présenté au Parlement le 4 décembre par le gouvernement d'Orban vise à faire passer le nombre maximal d'heures supplémentaires par an de 250 à 400 heures. Cette loi permettrait ainsi d'imposer 50 jours de travail supplémentaires par an, ce qui reviendrait à allonger la semaine de travail à six jours. De plus, elle prévoit un décompte du temps de travail sur trois années, contre une à l'heure actuelle. « En gros, on nous demande de bosser plus, et de ne toucher notre dû qu'au bout de trois ans, si l'entreprise est encore debout », dénonçait un des manifestants.

Pour justifier cette réforme, le ministre des Affaires étrangères a

déclaré que les entreprises allemandes réclamaient de longue date cette modification du Code de travail et a expliqué : « Les entreprises de la Rhénanie du Nord-Westphalie qui investissent en Hongrie ont salué les amendements du gouvernement hongrois. » Pas moins de 6 000 entreprises allemandes se sont en effet installées en Hongrie pour y profiter du bas niveau des salaires, dont d'importants groupes automobiles, comme Audi et Mercedes, avec leurs nombreux sous-traitants.

Après une première tentative d'accroître la flexibilité du temps de travail mise en échec en avril 2017, Orban revient aujourd'hui à la charge. La propagande nationaliste et xénophobe de son

gouvernement est destinée à masquer la réalité d'une politique qui ne vise qu'à satisfaire les appétits des capitalistes en s'attaquant aux droits des travailleurs.

M. R.

Répression : Macron jugé par des connaisseurs

La gifle monumentale infligée à Macron, le soi-disant jupitérien, fait sourire chez les Trump, Poutine, Salvini, Erdogan et autres. « Voyez un peu ce que font les policiers de ceux qui critiquaient nos policiers ! », a ricané le président turc, qualifiant de « violence disproportionnée » la répression des manifestations des gilets jaunes. Le ministre de l'Intérieur italien d'extrême droite Salvini a profité de l'occasion pour régler quelques comptes : « Macron n'est pas un problème pour moi ou pour l'Europe, il est un problème pour les Français. » Il constate néanmoins : « Qui

sème la pauvreté récolte les manifestations. » Poutine a appelé sans rire « les autorités parisiennes à s'abstenir de tout recours excessif à la force, conformément aux principes de l'humanisme ».

Tous ces gens-là se vengent avec délectation des leçons de morale que Macron et les dirigeants français ne manquent jamais de leur adresser, l'hypocrisie en prime. Gouvernants, exploiters et autres dictateurs ne font aucun cadeau à leurs peuples et, quand l'occasion se présente, ils ne s'en font pas non plus entre eux.

Viviane Lafont

Aquarius : le combat continue

Jeudi 6 décembre, SOS-Méditerranée et Médecins sans frontières (MSF) ont définitivement renoncé aux opérations de sauvetage menées par l'Aquarius, bateau qu'elles affrétaient depuis février 2016.

Les équipes de l'Aquarius ont pendant 34 mois sauvé 30 000 personnes en mer Méditerranée. Mais depuis des mois, une campagne menée par le gouvernement italien, avec la complicité des grandes puissances européennes, entrave les

missions des sauveteurs. Le bateau a perdu son pavillon et reste à quai dans le port de Marseille.

Le gouvernement italien menace de le mettre sous séquestre, accusant son équipage de complicité avec une organisation criminelle de trafic de déchets. Aucun gouvernement européen ne s'est insurgé contre ces accusations ridicules.

Pour autant, l'association SOS-Méditerranée compte bien reprendre ses opérations de sauvetage en

affrétant un autre navire début 2019. « Nous refusons de rester les bras croisés sur le rivage alors que des gens continuent de mourir en mer, tant que des êtres humains continueront à tenter la traversée la plus dangereuse du monde », a déclaré Frédéric Penard, directeur des opérations de SOS-Méditerranée. En revanche, ce drame permanent ne trouble visiblement pas les nuits des responsables politiques européens.

Aline Urbain

Novembre-décembre 1938 : le Front populaire contre les travailleurs

Fin novembre 1938 éclatait une vague de grèves en riposte aux décrets-lois pris par le gouvernement du radical Daladier. Ces décrets balayaient ce qui restait encore des acquis de la grève générale de juin 36. Ce fut une défaite, préparée par toute la politique des partis ouvriers.

En juin 1936, seule sa peur de tout perdre avait fait reculer la bourgeoisie, l'incitant à demander au socialiste Léon Blum, président du Conseil élu par la chambre de Front populaire, de satisfaire certaines revendications des organisations syndicales. Mais le patronat ne s'avoua vaincu que lorsqu'il est renversé, et l'attitude des syndicats et des partis de gauche allait lui permettre d'entamer une contre-offensive immédiate.

Le Parti communiste avait sonné le signal de la fin de la grève et des occupations d'usines lorsque Maurice Thorez avait lancé aux militants de son parti et aux travailleurs « il faut savoir terminer une grève ». Léon Blum, de son côté, avait décrété « la pause » des réformes, comme s'il avait été pour quelque chose dans les acquis arrachés par la grève. Le dirigeant de la CGT, Benoît Frachon, déclarait, quant à lui, que « le prolongement de l'action gréviste, la continuation de l'occupation des usines deserviraient les ouvriers. »

Cette politique ne pouvait que désorienter totalement les travailleurs, et permettre à la bourgeoisie de relever la tête. Dès 1937 le patronat put s'en prendre à la principale conquête de juin 36, la loi limitant le

temps de travail à 40 heures. La récupération des jours fériés fut d'abord imposée, puis celle des heures de travail perdues par suite de baisse d'activité. Les heures supplémentaires furent ensuite autorisées « dans les secteurs essentiels de la vie économique ». Finalement, les décrets Daladier

établissaient que la défense nationale justifiait toutes les dérogations et que des sanctions graves pouvaient être prises contre les ouvriers qui se seraient avisés de refuser de travailler au-delà des 40 heures. En deux ans, les augmentations salariales accordées en 1936 avaient de leur côté été dévorées par l'inflation.

Daladier, comme Blum, fut investi par la chambre de Front populaire. Après Blum, celle-ci avait porté au pouvoir un gouvernement à participation socialiste

dirigé par le radical Chautemps, puis en avril 1938 le gouvernement Daladier, sans les socialistes. Pour lui, la contre-offensive antiouvrière allait de pair avec la préparation de la guerre contre l'Allemagne. Il qualifiait la loi des 40 heures de « loi de paresse et de trahison nationale ».

Pendant les deux années précédentes, malgré la politique des directions syndicales, la classe ouvrière était restée combative, ripostant comme elle pouvait, sans direction à l'échelle nationale, à toutes les attaques qui s'abattaient sur elle. Les grèves contre le patronat qui partout s'affranchissaient des 40 heures, ou contre la remise en cause de conventions collectives, avaient été nombreuses. Mais à la différence de juin 36, il s'agissait de grèves uniquement défensives. Dans cette ambiance, les décrets-loi de Daladier sonnaient comme un coup de grâce, face auquel les travailleurs relevèrent aussitôt le gant.

Le 22 novembre, un mouvement de grève déferla sur toute la France, parti spontanément des usines métallurgiques du Nord puis gagnant la région parisienne. Le 25 novembre les ouvriers de Renault se heurtèrent à la police en tentant d'occuper l'usine. Cela décida enfin la CGT, qui jusque-là se défendait d'être l'instigatrice des grèves, à appeler à une grève générale le 30 novembre, tout en précisant : « quelles que soient les circonstances et les événements, le travail

devra reprendre le premier décembre ».

Cette attitude timorée de la CGT facilita la tâche de Daladier. Il fit arrêter préventivement des militants, réquisitionna les transports, si bien que le 30 novembre seule une minorité de travailleurs fit grève. La voie était désormais ouverte pour la répression. 40 000 travailleurs furent licenciés dans l'aviation, 80 000 mineurs dans le Nord et le Pas-de-Calais. Chez Renault, 32 000 ouvriers furent lockoutés et forcés de venir se faire réembaucher individuellement au bon vouloir de la direction.

Moins d'un an après, la bourgeoisie dissolvait les organisations ouvrières et s'engageait dans la guerre. Les dirigeants du PCF, voire certains socialistes, se revendiquent aujourd'hui de ce qu'ils appellent « les conquêtes du Front populaire », s'appropriant indûment les acquis de la grève générale. Mais le seul résultat à mettre au crédit de ce Front Populaire est le dévoiement d'une des plus grandes grèves que le pays ait connu et l'écrasement de la classe ouvrière qui en résulta. Quant aux travailleurs, novembre 1938 rappelle de manière dramatique que pour la bourgeoisie il n'y a pas de pause. Pour le prolétariat, les victoires ne sont que momentanées et peuvent toujours déboucher sur une défaite si elles ne préparent pas le renversement du système capitaliste.

Daniel Mescla



Gilets jaunes : la démocratie des bourgeois et celle des travailleurs

Mercredi 5 décembre, lors d'un débat télévisé intitulé « Comment sortir de la crise ? », quatre gilets jaunes se sont exprimés face à deux ministres : Marlène Schiappa et François de Rugy. En cours de soirée le débat s'est focalisé sur les institutions politiques.

Interpellé sur son salaire, de Rugy a confié que sa rétribution de ministre s'élève à 9500 euros net, ce qui a entraîné une proposition d'un des gilets jaunes : « Accepteriez-vous d'exercer votre mandat de ministre pour 2000 euros net ? », indignant les deux ministres et les deux journalistes.

Mais la tension est encore montée quand une autre gilet jaune a expliqué pourquoi, à son avis,

la destitution de Macron était à l'ordre du jour. « Si vous embauchez une femme de ménage qui a un CV parfait, mais qu'au bout de trois mois vous vous rendez compte qu'elle ne travaille pas bien et que votre maison est sale... vous ne la gardez pas cinq ans ! Eh bien c'est pareil pour Macron. » La jeune femme a ensuite défendu les fonctionnaires utiles et mal payés (infirmiers, enseignants) et mis

en cause les hauts fonctionnaires surpayés.

Les participants au débat ont été traités de putschistes et d'antidémocrates, car ils contestent la forme actuelle de l'État. Mais faire passer pour une gouvernance démocratique ces institutions qui permettent aux capitalistes de sélectionner et d'imposer un personnel politique à leur solde, derrière lequel ils se cachent, est juste écœurant.

Un « gouvernement bon marché », des élus payés au salaire d'un ouvrier, pouvant être contrôlés en permanence et donc révoqués à tout moment : les travailleurs le revendiquent depuis

longtemps. Quand, en 1871, lors de la Commune de Paris, ils ont exercé le pouvoir, ils ont d'ailleurs montré ce que cela pouvait être et ont inventé cette idée de révocabilité des élus, payés comme des travailleurs. Mais tant que les capitalistes seront

aux commandes de l'économie et de la société, les institutions politiques seront à leur service, et leur appareil d'État sera à leur image : lourd, coûteux et hors d'un véritable contrôle de la population.

Julie Lemée



Gilets jaunes face à de Rugy

Gaz et électricité : les profits supportent mal le gel

« Ni les tarifs de l'électricité ni ceux du gaz n'augmenteront durant l'hiver », a déclaré le Premier ministre Édouard Philippe le 4 décembre. Mais ni EDF ni les autres distributeurs ne veulent voir leurs bénéfices gelés.

Les tarifs du gaz ont augmenté de plus de 16 % cette année dont 5,79 % en novembre et cette hausse continuera à s'appliquer, hiver comme été. Pour l'électricité, dont le prix a augmenté de 35 % en dix ans, une nouvelle hausse de 2,3 % selon *Le Parisien*, de 8 à 9 % selon LCI, avait été demandée pour 2019 par les distributeurs d'électricité concurrents d'EDF, parmi lesquels Engie (ex-Gaz de France), Direct Énergie qui vient d'être racheté par Total, et les supermarchés Leclerc. Ils ont évoqué un possible recours devant les tribunaux contre le gel annoncé par le gouvernement, comme ils l'avaient fait en 2016 contre un décret de la ministre de l'Écologie,

Ségolène Royal, qui avait réduit à 2,5 % une augmentation du tarif réglementé d'EDF (le tarif « bleu ») au lieu des 5 % initialement prévus. Ils s'estimaient floués dans leur espoir de capter des clients qui auraient fui EDF dont les tarifs seraient devenus trop élevés. Le Conseil d'État leur avait donné raison, imposant à près de 28 millions d'usagers d'EDF une augmentation d'environ 1,50 euro par mois pendant dix-huit mois.

Presque aucun de ces distributeurs ne produit d'électricité, mais tous disposent d'une loi taillée sur mesure qui oblige EDF à leur vendre à prix fixe, 42 euros par mégawatt-heure, jusqu'à un quart de sa production d'origine

nucléaire. Or le prix du marché dépasse actuellement 60 euros. Avec une telle ristourne de plus de 30 % sur leur prix d'achat, il ne leur est pas difficile de faire concurrence à EDF pour revendre cette électricité et gagner ainsi une centaine de milliers de clients par mois avec l'aide d'une publicité racoleuse, tout en préservant une marge confortable ! L'appétit venant en mangeant, les prévisions d'achats d'électricité de ces distributeurs pour l'année prochaine dépassent d'un tiers la quantité d'électricité qu'EDF est obligée de leur céder à prix réduit. Ils devront donc en principe payer cette part au prix fort, qu'ils comptent refacturer aux consommateurs.

Parmi les usagers qui sont restés au tarif réglementé d'EDF, quatre sur cinq subissent déjà depuis l'été dernier une augmentation du prix de l'abonnement à



FOTO/UA

laquelle devrait s'ajouter en 2019 une hausse des tarifs. Quand le prix de marché de l'électricité augmente, comme c'est le cas depuis deux ans, des dispositions légales prévoient en effet de le répercuter sur le tarif réglementé, au bénéfice d'EDF. Celui-ci a déjà atteint 1,7 milliard d'euros au premier semestre de 2018, du fait notamment d'un plan de suppression de 5 900 emplois en quatre ans, ce qui permettra peut-être à EDF de

réintégrer le CAC40, l'indice des 40 principales sociétés cotées en Bourse, dont elle est écartée depuis trois ans.

Deux jours après l'annonce du « gel » gouvernemental, le PDG d'EDF a déclaré qu'il compte bien alourdir la facture des usagers, à un moment ou à un autre. Comme l'écrit un journal financier, *Le Reve-nu*, la hausse du tarif réglementé d'EDF fait partie des « attentes du marché ».

Jean Sanday

Immeubles de Marseille : Gaudin se défile

Lundi 10 décembre, le conseil municipal de Marseille devait se réunir. Il avait bien des décisions à prendre sur la question du logement indigne. Qu'il s'agisse de l'inspection et de la rénovation des bâtiments à risques ou qu'il s'agisse de la gratuité des cantines scolaires et des crèches pour les enfants des familles évacuées.

Les 1 560 personnes évacuées ont à faire face à nombre d'autres problèmes. Ainsi, les assurances Allianz et Groupama, dans un premier temps tentées de se dégager de leurs obligations concernant les effondrements d'immeubles, ont quand même dû faire machine arrière. Pour l'instant, en fait, rien n'est prévu de conséquent et de rapide pour reloger tout le monde.

Le ministre du Logement et la présidente de la Métropole ont présenté un plan dit de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, mais la mairie peut aussi intervenir dans bien des domaines. Par exemple, elle a fini par signer, un mois après les effondrements d'immeubles,

une convention de partenariat entre l'État et une association destinée à faciliter le relogement des sinistrés en signant des baux, de façon à pallier les surcoûts de loyer.

En attendant, les évacués vivent à l'hôtel ou chez des amis, et certains n'ont pas quitté leur logement malgré l'interdiction. Des propriétaires occupants qui vivent avec une pension de retraite proche de 800 euros se sont retrouvés sans aide et accusés de mal entretenir leur immeuble. De plus en plus d'immeubles sont déclarés dangereux, et même celui du CCAS, rue de l'Évêché, qui s'occupe justement d'apporter une aide aux sinistrés. Les employés



CLAUDE PARIS AP

ont dû le quitter !

Gaudin avait déclaré que, tel un capitaine, il ne pouvait abandonner la ville dans la tempête. Il n'en a pas moins reculé devant ses responsabilités passées et refuse toujours

la prise en charge des responsabilités actuelles.

Des manifestations étaient prévues par les diverses associations et regroupements pour dénoncer l'incurie scandaleuse de la municipalité. Mais

Gaudin a décidé de reporter la réunion du conseil municipal, alors que plusieurs centaines de manifestants s'étaient regroupés devant l'hôtel de ville à l'heure où il aurait dû se tenir.

Correspondant LO

Prix : la sale cuisine des géants de l'électroménager

Six groupes d'électroménager se sont vu infliger une amende de 189 millions d'euros pour s'être entendus sur les prix. Ces grands groupes – BSH, Candy Hoover, Eberhardt Frères, Electrolux, Indesit et Whirlpool – dominant 70 % du marché.

Les groupes s'étaient mis d'accord pour augmenter ensemble les prix de vente de leurs réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, cuisinières, fours..., et pour imposer une réduction des

coûts d'exposition du matériel prêté aux cuisinistes.

Ces pratiques ne sont guère freinées par l'Autorité de la concurrence, l'organisme d'État chargé de les combattre, tant est grande

sa mansuétude pour les actionnaires et son respect du profit. Ainsi, la plus forte sanction dans ce type d'affaire avait été une amende de 350 millions d'euros infligée à Orange en 2015, alors que ce groupe avait réalisé 2,65 milliards de bénéfices la même année. En ce qui concerne l'entente de l'électroménager, Whirlpool écope de la plus lourde

peine : 56 millions d'euros. Une paille pour ce géant dont les bénéfices dépassent le milliard d'euros en 2018.

Si ces pratiques sont illégales, elles sont aussi protégées par le secret des affaires. Il a ainsi fallu plusieurs années d'enquêtes à l'Autorité de la concurrence pour prouver l'entente, tant l'opacité est la règle des capitalistes.

Imposer la transparence, commencer par abolir le secret commercial et bancaire, seraient une nécessité pour protéger les consommateurs de la rapacité des grands groupes. Face à ceux-ci, le contrôle des prix et des comptes par les travailleurs et les consommateurs est une nécessité.

Jacques Le Gall

SNCF – Lyon : des cheminots ripostent

Deux lignes de tram-train desservent l'ouest lyonnais, dont les 36 conducteurs n'ont pas les mêmes conditions de rémunération que les autres conducteurs de la SNCF et sont sous-payés.

Pour ces conducteurs, le travail est difficile, avec des arrêts fréquents et beaucoup de voyageurs, sans qu'un contrôleur soit systématiquement présent à bord pour les aider. Chaque année, dans la période précédant le 8 décembre, jour de la fête des Lumières à Lyon, qui draine beaucoup de monde, les discussions sur la nécessité de se défendre et de faire grève émergent. Cette année, avec la petite équipe militante constituée lors du mouvement de grève du printemps dernier, les conducteurs du tram-train sont passés aux actes.

Une grève reconductible a donc commencé le jeudi 6 décembre, avec une assemblée générale quotidienne où chacun peut s'exprimer. Elle est bien suivie : moins de 6% des trains roulaient le 6 décembre, et lundi 10 décembre la grève était toujours suivie par 70% des conducteurs. Ils

dénoncent les tentatives à venir de privatiser cette ligne mais aussi et surtout les bas salaires, revendiquant l'augmentation d'une prime.

Au même moment, vendredi 7 décembre, les conducteurs de TER de la région étaient appelés à la grève par les syndicats, pour se réunir et discuter de la façon de s'opposer à la remise en cause des accords locaux, souvent arrachés après des grèves et améliorant les conditions de travail. Environ 58% des conducteurs étaient en grève.

La direction de la SNCF est à l'offensive. Elle dégrade les conditions de travail, multiplie les suppressions de postes, comme dans les guichets qui étaient eux aussi appelés à la grève le 7 décembre. Comme le montrent ces mouvements, bien des cheminots n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Correspondant LO



JEAN-PIERRE BAZARD

Fontaine-Pajot – La Rochelle : course au rendement et accidents du travail

L'entreprise Fontaine-Pajot emploie près de 700 travailleurs (dont 200 intérimaires) sur deux sites. Celui de La Rochelle en Charente-Maritime produit de gros catamarans de luxe, pouvant coûter plusieurs millions d'euros, et celui d'Aigrefeuille-d'Aunis, à 25 kilomètres, de plus petits bateaux.

Le fondateur et principal actionnaire de cette entreprise est Jean-François Fontaine, maire de La Rochelle, passé de la course au large avec le navigateur Yves Pajot à la course au profit. Cette politique est payée cher par les travailleurs.

Les ventes de bateaux de luxe se portent mieux que jamais, comme en témoigne la hausse de 50% sur un an des profits de Fontaine-Pajot, à 12 millions d'euros en 2017, soit près de 18000 euros par salarié. Fontaine-Pajot a aussi pu acheter en avril 2018, pour 23 millions d'euros, le constructeur Dufour-yachts, basé aussi à La Rochelle, numéro 2 du monocoque. Les commandes affluent, et la direction, qui affiche son intention de recruter 140 personnes, se lamente de la difficulté à embaucher malgré les stages de formation subventionnés par le conseil régional. Il faut dire que les salaires qu'elle propose sont proches

du smic.

Mais la bonne santé du carnet de commandes ne fait pas celle des travailleurs. Car pour sortir la production coûte que coûte, la direction aggrave l'exploitation. Le site de La Rochelle est passé aux horaires en 2x8 sur une des lignes de production en septembre 2018, comme c'est le cas depuis longtemps sur le site d'Aigrefeuille. Les pressions s'intensifient, ce qui se traduit par une augmentation phénoménale des accidents de travail. D'après le recensement de l'inspection du travail, leur nombre s'élève à 140 depuis le début de l'année 2018 : coupures parfois profondes, chutes, chevilles cassées, mains écrasées ou lombalgies. S'y ajoutent les risques de maladies professionnelles du fait des vapeurs de solvants toxiques.

Les chefs rejettent la responsabilité des accidents sur les salariés eux-mêmes, prétendant qu'ils

laisseraient traîner du matériel. Mais l'unique responsable est la politique de productivité de la direction. Quant aux chutes, les vieux échafaudages branlants sur lesquels il faut travailler nécessitent d'avoir le pied marin même hors des bateaux.

La direction, qui vient de recruter une nouvelle DRH, issue de PSA et spécialiste du lean management, autrement dit la gestion à flux tendu, se prépare à aggraver encore sa course à la productivité. Le recours aux heures supplémentaires ou le travail obligatoire le samedi sont envisagés à partir de janvier 2019. Mais c'est sans compter sur les réactions des travailleurs. Un appel de la CGT à la grève pour les samedis de janvier circule déjà.

Les travailleurs ont toutes les raisons de s'opposer à une nouvelle attaque contre leurs conditions de vie. Les 23 millions qui ont permis à Fontaine d'acheter Dufour viennent de leur travail. Les bénéficiaires doivent être employés à augmenter les salaires pour que les travailleurs n'aient pas besoin de s'esquinter la santé à travailler plus.

Correspondant LO



Terminal de Roissy : le procès de l'effondrement... quatorze ans après !

En 2004, le terminal 2E de l'aéroport de Roissy s'était effondré, tuant quatre personnes. Quatre entreprises en avaient été estimées responsables, et 14 ans après le procès vient de s'ouvrir au tribunal correctionnel de Bobigny.

Après ces quatorze années, plusieurs acteurs de cette affaire ont disparu. Des experts du dossier sont en retraite. Un avocat a cessé ses activités, un autre n'a plus de nouvelles de ses clients et l'architecte à l'origine de ce drame est décédé. Les quatre entreprises

poursuivies sont le groupe Aéroports de Paris (ADP), le bureau d'études Ingerop, le constructeur GTM, filiale du groupe Vinci, et la société de certification Veritas, tous poursuivis pour homicides et blessures involontaires.

Le 23 mai 2004, une fissure est apparue dans le

terminal. Des morceaux de béton ont commencé à tomber. Des agents de la police des frontières sont intervenus pour faire évacuer les lieux, mais le plafond s'est rapidement effondré sur trente mètres. Plusieurs voyageurs ont pu être dégagés des structures métalliques enchevêtrées mais quatre y ont laissé leur vie : une doctresse libanaise vivant aux États-Unis en route vers New York, deux travailleurs chinois en transit vers Mexico et une

Ukrainienne qui voulait s'installer aux États-Unis. Plusieurs personnes ont été blessées et traumatisées, notamment une employée d'une cafétéria qui n'a jamais pu retravailler car elle est, depuis, dans un état dépressif sévère.

Le procès aurait pu commencer plus tôt puisque les expertises étaient achevées en 2009. Celles-ci concluent que l'effondrement a été dû à « une très importante insuffisance de résistance des

voûtes » et que « l'ouvrage était très proche de la ruine dès sa construction. » Le chantier de la portion écroulée avait été inauguré en 2003, un an seulement avant le drame ! Mais entre 2009 et 2018 il a encore fallu neuf ans pour que le procès ait lieu. Ce délai a étonné les avocats des plaignants, mais une fois de plus, il fait bien les choses pour les grandes entreprises dont la responsabilité civile est engagée dans cette affaire.

Jacques Fontenoy



LIEBHERR AEROSPACE TOULOUSE

Liebherr Aerospace – Toulouse : mouvement pour les salaires

Mardi 11 décembre a eu lieu le troisième débrayage pour les salaires dans les deux unités de production de l'usine de sous-traitance aéronautique Liebherr Aerospace, à Toulouse, qui emploie 1 600 salariés.

Contrairement aux années passées, les négociations annuelles sur les salaires vont se dérouler fin décembre et début janvier, c'est-à-dire pendant la période des fêtes de fin d'année. Il est clair qu'il s'agit pour le patron de tenter de désamorcer la grogne qui se manifeste chaque année pendant ces négociations. L'an dernier, les mouvements de grève s'étaient traduits par une augmentation de la prime de fin d'année de 800 euros. Mais du coup, profitant de l'ambiance de contestation actuelle, si les négociations ont été reculées, les débrayages, eux, ont été avancés, avec un succès non négligeable.

Car si les affaires de Liebherr sont prospères, cela ne ruisselle pas vraiment sur la fiche de paie. Depuis dix ans, Liebherr Toulouse ne cesse d'augmenter son chiffre d'affaires et ses profits. L'actionnaire Liebherr (il n'y en a qu'un) avait touché en dividende pour 2015 l'équivalent de 117 000 euros par jour.

Pour 2016, c'était 130 000 euros par jour. Pour 2017, ses dividendes se chiffrent à 170 700 euros par jour. Pour 2018 ils s'élèveraient à quelque 200 000 euros par jour, si l'on en croit les estimations du patron. Ramené au nombre de salariés sur le site (1 600 avec prestataires et intérimaires), cela représente 39 000 euros par travailleur en 2017 et probablement 47 500 en 2018. Cette somme permettrait de tripler le salaire de nombreux ouvriers. Dans ces bénéfices, la part des subventions n'est pas négligeable, puisqu'elles tournent chaque année autour des 10 millions d'euros.

Ces résultats sont certes liés à l'augmentation du chiffre d'affaires mais ils mesurent surtout l'augmentation du taux d'exploitation des travailleurs. Car si la production est en forte hausse, les embauches et les salaires, eux, ne suivent pas au même rythme.

Dans les ateliers, le patron rogne sur tous les temps de production et il a imposé

l'année dernière, pour tous les salariés en équipe, une augmentation du temps de travail de l'équivalent de vingt jours par an. Cela ne lui suffit pas et, malgré les énormes bénéfices pour une entreprise de cette taille, la direction annonce un nouveau programme d'attaques contre tous les travailleurs, ouvriers comme ingénieurs. Elle a prévu pour les deux ans qui viennent un calendrier de négociations avec les syndicats pour discuter de « l'agilité-flexibilité et souplesse des rythmes de travail, du temps de travail effectif et de pause, des parts fixe et variable de la rémunération, de négociations salariales pluriannuelles... »

Face à ces profits créés par le travail de tous et par l'aggravation des conditions de travail, la revendication qui a fait l'unanimité est une augmentation de tous les salaires de 500 euros par mois.

Mardi 11 décembre, ils étaient encore une centaine à se réunir, avec la conviction qu'il faut profiter de la grogne générale pour obtenir leur dû.

Correspondant LO

Solystic : face aux débrayages, la direction lâche du lest

Après dix jours de débrayages dans les deux établissements de Solystic, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme et à Bagnaux dans les Hauts-de-Seine, des améliorations salariales ont été obtenues.

Le quasi-blocage des salaires pour 2018 annoncé au printemps par la direction avait suscité tellement de mécontentement qu'elle s'était engagée à revoir la question en fin d'année. Mais les mesures annoncées en novembre n'ont pas répondu aux attentes.

Les assemblées du personnel tenues sur chacun des deux sites ont donc décidé des arrêts de travail à partir du lundi 26 novembre. Les salariés de l'établissement de Bagnaux, en majorité des ingénieurs, choisissaient de se mettre en grève deux demi-journées par semaine tandis que sur le site de production, à Bourg-lès-Valence, ils optaient pour une série de quatre débrayages d'une demi-heure chaque jour.

Dès la fin de la première semaine de débrayages, le PDG a fait savoir qu'il rencontrerait les délégués syndicaux mercredi 5 décembre et, lors de cette réunion, il a annoncé quelques assouplissements. Ainsi, la prime de 900 euros, qui devait initialement être versée en 2019 sur le plan d'épargne-retraite collectif (Perco), et qui restait donc indisponible jusqu'au départ en retraite, pourra finalement être versée en prime sur le salaire,

début 2019, pour ceux qui le demanderont.

Quant à l'augmentation de 1,8 % pour les salaires inférieurs à 2 400 euros, elle sera prise sur le budget 2018 et non sur celui de 2019, comme initialement annoncé, ce qui revenait à hypothéquer par avance les mesures salariales de 2019. Et, à partir de 2019, le versement des augmentations individuelles sera avancé à juin, au lieu d'avoir lieu en novembre comme c'était le cas jusqu'à présent.

Suite à ces annonces, et lors des assemblées tenues sur les deux sites, les travailleurs ont décidé de reprendre le travail.

Ce mouvement, resté limité à une partie du personnel, n'a certes pas permis d'obtenir l'augmentation générale qui aurait maintenu le pouvoir d'achat en 2018, mais la direction a dû revenir en partie sur les mesures de blocage annoncées en début d'année et la question des salaires ne se trouve plus verrouillée d'avance pour 2019.

Ceux qui se sont mobilisés ont le sentiment que c'était justifié et indispensable de l'avoir fait, et ils ont montré que faire reculer la direction est possible.

Correspondant LO



Renault – Le Mans : la question des salaires est posée

Jeudi 6 décembre à 7 heures du matin, à l'appel de la CGT, quelques dizaines de travailleurs se sont rassemblés à la porte de l'usine Renault du Mans pour l'augmentation des salaires et l'embauche des intérimaires. Un tract sur la question des salaires a été distribué à un rond-point à proximité de l'usine, avec tout au long de la matinée l'aide

de retraités.

Malgré la gêne occasionnée, qui a provoqué jusqu'à 1 h 30 de bouchons, l'ambiance est restée bon enfant, voire complice avec les salariés de la zone industrielle se rendant à leur travail. Certains lisaient le tract avant de repartir, histoire d'aider au ralentissement. Les chauffeurs des nombreux poids lourds klaxonnaient pour

marquer leur soutien, s'arrêtaient pour parler quelques minutes ou assuraient qu'ils feraient grève le dimanche dans le cadre du mot d'ordre lancé par les syndicats de routiers.

Les ouvriers grévistes, même peu nombreux, ont pu se montrer et se faire remarquer, et la même opération a été reconduite pour l'équipe du soir.

Correspondant LO

PSA - Saint-Ouen: la colère monte face à la fermeture

Quelques jours après l'annonce officielle de la fermeture prévue pour mi-2021, les ouvriers de l'usine PSA de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, ont donné un premier avertissement à la direction en votant massivement pour la CGT aux élections professionnelles.

Il suffisait de voir la mine décomposée des représentants de la direction à l'annonce des résultats pour comprendre que les 53,4% obtenus par la CGT au premier collège, c'est-à-dire plus que le total des voix obtenues par les cinq autres syndicats, étaient un échec cuisant pour elle. Car la CGT est le seul syndicat qui dit clairement que PSA a largement les moyens de financer toutes les revendications des 340 salariés (dont 250 ouvriers) qui vont perdre leur emploi à Saint-Ouen, et qu'il faudra se mobiliser pour le lui imposer.

Vendredi 7 décembre a eu lieu une réunion de tout le groupe PSA où devaient être précisées les conditions de départ des salariés de Saint-Ouen. Rien n'en est sorti ou presque: le plan de départs volontaires, qui s'applique déjà à tout le groupe, est proposé à ceux de Saint-Ouen dans une version légèrement améliorée... comme s'ils étaient volontaires pour partir! Une condition particulièrement ignoble a été ajoutée: les salariés de Saint-Ouen n'auront ces quelques miettes supplémentaires que s'ils acceptent de quitter l'usine

avant le 30 septembre 2019!

Cette nouvelle provocation a fait monter la colère, et les assemblées générales du lundi 10 décembre ont rassemblé plus de 100 ouvriers qui ont débattu de comment se mobiliser dans la semaine. À l'assemblée de l'équipe de nuit, d'ex-élus SIA (le principal syndicat patronal) se joignaient à la CGT pour dire qu'il fallait se battre. Et le lendemain en logistique, c'était toute l'équipe qui s'arrêtait de travailler le matin et demandait à voir le directeur pour qu'il s'explique sur un courrier où il leur demandait leurs souhaits de mutation.

La direction voudrait tranquillement vider l'usine avant de la fermer... Eh bien, elle n'en a pas fini avec la colère des ouvriers!

Correspondant LO



L. PASTURAL FRANCE 3 AUVERGNE

Luxfer - Gerzat : 136 emplois menacés

Le 27 novembre, la direction de l'usine Luxfer de Gerzat, dans le Puy-de-Dôme, a annoncé la décision de fermer celle-ci d'ici juin 2019.

La colère a éclaté parmi les 136 salariés qui se sont mis en grève complète dès le lendemain.

À l'appel conjoint de la CGT et de la CFDT, des piquets de grève se sont mis en place, empêchant la circulation des camions de livraison.

Cette usine fabrique des réservoirs, des citernes, des bouteilles à gaz à haute pression, des extincteurs ou encore des bouteilles d'oxygène médical.

La société anglaise Luxfer Gas Cylinders prétend que cette décision de fermeture est la conséquence de la concurrence, ce qu'elle appelle un environnement économique dégradé. En réalité, le carnet de commandes est plein, mais il s'agit de faire plus de profits sur le dos des travailleurs en les rejetant ici au chômage, tout en concentrant

la production dans d'autres sites. La Bourse ne s'y est pas trompée: les actions du groupe Luxfer sont reparties à la hausse.

La société a déjà fait d'autres mauvais coups. Ainsi, elle a contribué au dépeçage d'une usine d'aluminium, la British Aluminium Company, vendue et rachetée à plusieurs reprises, avec à chaque fois des suppressions d'emplois tandis que Luxfer en rachetait la partie la plus rentable. De même en 2015, ce groupe avait fermé une usine en Allemagne.

Les profits dégagés devraient servir à conserver les emplois, et aucun travailleur ne doit se retrouver sans salaire!

Correspondant LO

Flunch - Belfort: les Mulliez derrière les assiettes

Au bout de 33 ans, le restaurant Flunch de Belfort installé au centre-ville va fermer le 31 décembre, tout comme ceux de Nancy Saint-Sébastien, Rouen et Le Havre.

À Belfort, 23 employés sont ainsi licenciés par le groupe Agapes Restauration (Flunch, Pizza Paï, So Good, Il Ristorante, Les 3 Brasseurs, etc.) qui fait partie de l'empire Mulliez. Ces requins financiers ferment les cafétérias les moins rentables pour investir ailleurs. Ils se moquent aussi des clients, travailleurs, étudiants, familles et leurs amis, qui peuvent consommer là pour un prix abordable.

C'est avec un mépris sans borne qu'ils voudraient se débarrasser des salariés qui ont contribué à faire leur fortune. Les indemnités de

licenciement ne dépassent pas le strict minimum légal. Les reclassements «offerts» le sont uniquement dans d'autres Flunch. Le plus près est à Montbéliard, à 20 kilomètres, et cela va jusqu'à Strasbourg, avec un salaire au smic.

Les salariés, qui avaient accepté de faire des sacrifices au nom de la compétitivité, refusent d'être mangés à cette sauce patronale. Ils demandent un mois de salaire brut par année de travail, sans minimum d'ancienneté. Ils veulent aussi pouvoir être reclassés dans toutes les enseignes du groupe Mulliez (Auchan,

Leroy Merlin, Boulanger, Kiabi, Pimkie, etc.) se trouvant à Belfort et alentours.

Soutenus par la CGT, ils ont fait grève, la plupart pour la première fois. Depuis un mois, ils manifestent le mercredi à l'heure de midi devant l'enseigne, rue piétonne. Le soutien de la population, le climat social réchauffé par le mouvement des gilets jaunes les renforcent pour résister aussi aux pressions anti-grève de la direction, qui fait des menaces sur les primes.

Le rassemblement du samedi après-midi 8 décembre a été renforcé par la venue de plusieurs dizaines de gilets jaunes. Les travailleurs continuent leur lutte; ils veulent se faire respecter.

Correspondant LO



Sanofi: tueur d'emplois et gaveur d'actionnaires

Après avoir détruit, rien qu'en France, plus de 5 000 emplois dans les dix dernières années, Sanofi continue sa politique de ruine.

Désormais, elle peut même utiliser la procédure de rupture conventionnelle collective, un cadeau offert par le gouvernement et qui ne nécessite même plus le moindre semblant de justification économique.

Sur le territoire national, d'ici 2020, 670 personnes qui travaillent dans les fonctions support, soit une personne sur cinq dans ce secteur, vont perdre leur emploi. La direction met en avant le volontariat, l'accompagnement des salariés, son soutien apporté dans une nouvelle carrière hors de Sanofi... Elle ose vraiment tout, car chacun sait ce qu'il en sera. À moins d'une

mobilisation collective, l'immense majorité de ceux qui vont ainsi être remerciés se retrouveront à Pôle emploi.

C'est scandaleux et tout particulièrement révoltant de la part de ce trust de l'industrie pharmaceutique riche à milliards. En 2017, à l'échelle mondiale, Sanofi a réalisé un chiffre d'affaires de 35 milliards d'euros, dégagé un bénéfice net de 8,43 milliards, soit un taux de profit de près de 25% et distribué 5,66 milliards d'euros de ce pactole aux actionnaires, en dividendes et rachat d'actions!

Sophie Gargan

Nestlé-Froneri – Beauvais : les travailleurs obligent le patron à payer

Le 10 octobre, la direction de Nestlé-Froneri de Beauvais, dans l'Oise, annonçait, au détour d'une réunion de comité d'entreprise, la fermeture de l'usine pour le 15 mars 2019 : 240 salariés de la production, 87 du centre de recherche et plusieurs dizaines d'intérimaires et de prestataires seraient ainsi froidement jetés sur le carreau !

Pour mettre toutes les chances de son côté, la direction a annoncé son plan en pleine période de basse production, entre des semaines gelées, des reliquats de congés à écluser et une fermeture annuelle de l'usine prévue du 6 décembre au début du mois de janvier.

« Nestlé nous a lâchés, Nestlé doit payer », tel a été le sentiment général. Du côté de l'usine, les premières actions ont démarré rapidement, avec barrages filtrants devant celle-ci, distribution de tracts sur le marché et organisation d'un déplacement en car au siège de Nestlé à Noisiel en Seine-et-Marne. Enfin, pendant une semaine, on a pu découvrir sur l'avenue voisine une publicité lumineuse achetée par le CE du centre de recherches : « Nestlé-Froneri détruit 317 emplois ».

Un débrayage unanime a

inauguré la première séance de négociation, avec une haie d'honneur applaudissant les délégués, des visages fermés pour les membres de la direction. Au fur et à mesure qu'il était clair que celle-ci ne voulait rien lâcher, la colère a monté d'un cran. Un ancien de l'entreprise ayant réalisé une affichette, des équipes d'ouvriers s'en sont rapidement emparés pour la distribuer aux ronds-points, l'afficher en ville et la glisser dans les coffres de congélation des supermarchés de la région vendant des bûches glacées Nestlé.

Jeudi 29 novembre, l'équipe de nuit a déclenché la grève et le blocage de l'entrée de l'usine. On venait d'apprendre que la direction s'appretait à vider l'entrepôt, avec 400 palettes de bûches et 4000 palettes d'autres produits (à 1000 euros la palette). Et depuis, par

roulement, les ouvriers ont bloqué l'entrée de l'usine, avec barbecue et feu de palettes (venues de l'usine voisine Agco-Massey et des magasins de bricolage du coin). Certains grévistes partageaient leur temps entre l'usine et le rond-point voisin des gilets jaunes, leur apportant du café pour les uns, venant avec un gilet jaune « Nestlé m'a tuer » pour d'autres. Cela ne manquait pas d'inquiéter les autorités locales, qui se demandaient s'ils n'allaient pas fusionner avec les gilets jaunes...

Enfin, mercredi 5 décembre, un groupe d'ouvriers a envahi la négociation marathon, apostrophant la direction : « Maintenant ça suffit, il faut payer ». « Si ça continue, on va chercher les gilets jaunes ! » Cela a décidé Nestlé à céder, par-dessus la tête de la direction locale. La peur de ternir son image, la crainte de la contagion avec les gilets jaunes, ont fait pencher la balance.

Une centaine d'anciens de plus de 56 ans partiront donc avec une garantie de revenu jusqu'à la retraite. Une autre centaine ont droit à une prime extralégale de



70 000 euros. Des sommes moins importantes sont versées aux plus jeunes embauchés, tandis que des congés de conversion seront payés par l'entreprise.

La présentation des résultats devant tout le personnel a déclenché des applaudissements ainsi que des larmes de joie pour avoir osé affronter Nestlé et, avec le concours imprévu des gilets jaunes, avoir réussi à le faire payer !

Maintenir les salaires

des quelque 500 personnes, embauchés, prestataires, intérimaires, concernés par la fermeture de l'usine – ou même renoncer à cette fermeture – aurait coûté 0,025 % du bénéfice annuel de la multinationale. Nestlé peut et doit payer, et bien au-delà de ce qu'il s'est senti obligé de concéder. Car, au nom des sacro-saints dividendes de ses actionnaires, ce sont bel et bien 500 emplois de plus qui sont sacrifiés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Artisans commerçants : l'augmentation du smic contre les emplois ?

« Augmenter le smic, ça détruit des emplois » a déclaré Muriel Pénicaud ajoutant, sans rire, « si on augmente tous les salaires de façon automatique, il y a plein d'artisans et de commerçants qui vont mettre la clé sous la porte ».

Les difficultés, réelles ou supposées, des petits patrons sont toujours mises en avant par les plus gros pour justifier leurs mauvais coups contre les travailleurs ou pour obtenir baisses de cotisations et subventions publiques. Porte-parole du grand patronat, Macron et ses ministres répètent ces arguments pour les faire entrer dans les têtes et pour justifier le fait que l'État finance intégralement les concessions que la mobilisation des gilets jaunes lui a imposées.

Si certains petits patrons, artisans ou commerçants, peuvent avoir des difficultés de trésorerie, les millions de salariés qui n'arrivent pas à vivre avec des salaires trop faibles, toujours en retard sur la hausse du coût de la vie, n'y sont pour rien. Ceux qui les étranglent sont leurs banquiers, leurs fournisseurs, leurs donneurs d'ordre. Quand les quatre géants du bâtiment, Vinci, Bouygues, Colas et Eiffage versent des dividendes astronomiques à leurs actionnaires, personne ne vient se plaindre qu'ils mettent en péril les petits patrons du BTP. Ce sont pourtant les grands groupes qui les obligent à tirer leurs prix vers le bas, ce qu'ils répercutent sur les maçons ou les plaquistes qu'ils emploient en réduisant les effectifs et les salaires.

Un slogan publicitaire vantait ces dernières années « L'artisanat premier employeur de France » avec 3,5 millions d'entreprises. Ce que le slogan ne disait pas, c'est qu'en France 5200 entreprises, grandes

ou très grandes, emploient la moitié des salariés du secteur privé et produisent 60% de la richesse du pays. L'immense majorité des petites ou très petites entreprises est donc entièrement dépendante de quelques centaines de groupes capitalistes, ceux du Cac 40 et quelques autres, non cotés à la bourse, comme Auchan, Michelin ou Lactalis. C'est en exploitant les travailleurs, en augmentant les cadences, en supprimant des emplois, mais aussi en pressurant leurs sous-traitants, que ces groupes accumulent, année après année, des milliards de profits. C'est pour mettre en œuvre, jour après jour, cette exploitation que les PDG de ces entreprises touchent, en moyenne, cinq millions d'euros par an, soit 250 fois le smic. C'est contre ceux-là que les artisans et petits patrons qui ne s'en sortent pas doivent se retourner !

Quant aux travailleurs, qui produisent toutes ces richesses, ils n'ont que leur salaire pour vivre. Celui-ci est devenu si bas pour beaucoup qu'il ne permet plus de finir le mois, qu'il impose de se priver de tout. Imposer une augmentation de 4 ou 500 euros par mois ainsi que l'indexation des salaires sur l'inflation réelle est une nécessité vitale pour assurer leur droit à l'existence. La classe des travailleurs a la puissance et la force collective pour engager ce combat contre la classe capitaliste, riche à milliards, qui pille l'économie. Artisans et petits patrons ont intérêt à choisir ce camp.

Xavier Lachau

Manifestons le 14 décembre

La CGT appelle à manifester vendredi 14 décembre, pour, notamment, l'augmentation des salaires.

Lutte ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation.

Toutes les occasions pouvant permettre aux travailleurs de faire entendre leurs revendications doivent être saisies.

**À Paris,
le cortège de Lutte ouvrière
a rendez-vous à 12 h 30
place de la République.**



Le congrès de Lutte ouvrière : face à la crise capitaliste

Le congrès annuel de Lutte ouvrière, qui s'est tenu les 8 et 9 décembre, a voté des textes d'orientation qui seront publiés dans le prochain numéro de notre revue *Lutte de classe*. Mais une large part des discussions ont porté sur la situation politique et sociale.

Le mouvement de colère des gilets jaunes a mis sur la table le problème du pouvoir d'achat des couches populaires. Des centaines de milliers de personnes se sont mobilisées sur les ronds-points à travers le pays depuis des semaines et lors des journées de manifestation. Et ce mouvement a bénéficié d'une considérable popularité auprès de millions de travailleurs, de petits artisans, de petits commerçants ou de retraités.

Depuis le début, Lutte ouvrière milite pour que la classe ouvrière s'inspire de cette contestation pour mettre en avant ses intérêts propres. Le problème du pouvoir d'achat est, pour les exploités, celui des salaires. La seule manière pour eux d'obtenir un niveau de vie digne face à l'augmentation des prix et des taxes est de se battre pour l'augmentation générale et massive des salaires et leur indexation sur les prix.

Sur les ronds-points où se mobilisent les gilets jaunes ou dans les entreprises où ils ont une présence, les militants de Lutte ouvrière défendent l'idée que la classe ouvrière doit contester la politique gouvernementale et patronale

sur son propre terrain, celui des entreprises, où elle est concentrée et où elle peut directement attaquer la classe capitaliste. Les travailleurs ne peuvent pas espérer améliorer leur sort s'ils ne visent pas à la faire payer. Toutes les mesures qui seront arrachées au gouvernement ne seront que de la poudre aux yeux ou se retourneront contre les travailleurs si elles ne signifient pas prendre sur les profits des capitalistes.

Le mouvement des gilets jaunes est un fruit de la crise de l'économie, qui engendrera nécessairement d'autres explosions sociales du même type. Le système capitaliste mondial est dans une impasse dont il ne sait pas comment s'extraire. Et le parasitisme grandissant de la bourgeoisie, qui pèse sur la classe ouvrière et sur l'ensemble des couches populaires, aggrave le chaos dans lequel s'enfoncent la société. Malgré le recul de la conscience de classe, les travailleurs restent la seule force sociale capable de s'y opposer en remettant en cause la domination de la classe capitaliste. Notre tâche est de militer pour que la classe ouvrière prenne conscience de son rôle et de

la nécessité de la renverser.

C'est pour exprimer le plus clairement possible cette perspective que le congrès a décidé que Lutte ouvrière présentera une liste aux prochaines élections européennes sous son propre drapeau, pour faire entendre les intérêts politiques du camp des travailleurs. Notre camarade Nathalie Arthaud sera en tête de cette liste qui regroupera les porte-parole nationaux et régionaux de Lutte ouvrière.

Des camarades se situant sur les mêmes bases que Lutte ouvrière, en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, en Côte-d'Ivoire, en Haïti, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Espagne et en Turquie, sont intervenus au cours du congrès pour décrire dans quelle situation sociale et politique ils militent en direction de la classe ouvrière. Les effets de la crise du capitalisme ont comme conséquences politiques une montée des idées réactionnaires et la poussée électorale de l'extrême droite en Europe, le durcissement des dictatures ou le développement de milices armées dans certains pays. La classe ouvrière, qui est une classe internationale, peut seule représenter une alternative à cette barbarie dans laquelle le capitalisme enfonce l'humanité.

Soutenez Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent la société capitaliste, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux et monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter pour exister, éditer des affiches,

des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur celles et ceux qui sympathisent avec son combat. C'est à eux que nous faisons appel pour verser à notre souscription.

Le passage au prélèvement

à la source et la non-imposition des revenus de l'année 2018 n'auront pas d'incidence sur les réductions d'impôts auxquelles donneront droit ces dons, tant au titre de 2018 qu'au titre de 2019.

Voir en page 15 les modalités de versement.